

Le Directeur académique des services de l'éducation nationale

Vu le décret n° 2012-16 du 5 janvier 2012 donnant délégation de pouvoir aux directeurs académiques des services de l'éducation nationale

Vu l'avis du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale consulté le 3 avril 2014

Vu l'avis des Comités Techniques Spéciaux Départementaux consultés les 10 et 17 avril 2014

ARRÊTÉ

Article unique : sont prononcées, pour prendre effet à compter de la rentrée scolaire 2014, les mesures suivantes :

I. OUVERTURES DE CLASSES :

1. Écoles maternelles :

		Ouvertures	Rentrée 2014 Nombre de classes
AVIGNON	LA CROISIERE	+ 1	7
CHATEAUNEUF DU PAPE	JEAN MACE	+ 1	4
PIOLENC	MARCEL PAGNOL	+ 1	7
VIOLES	Maternelle	+ 1	3 + dispositif TPS

Création d'une décharge de direction :

		Rentrée 2014 Quotité
CHATEAUNEUF DU PAPE	JEAN MACE	0,25

2. Écoles élémentaires :

		Ouvertures	Rentrée 2014 Nombre de classes
AVIGNON	LES OLIVADES	+ 1	11
AVIGNON	P. DE COUBERTIN	+ 1	14
AVIGNON	ST ROCH	+ 1	11
CAROMB	Élémentaire	+ 1	8
CARPENTRAS	LES AMANDIERS B	+ 1	6
CAVAILLON	C. DE GAULLE	+ 1	12
CAVAILLON	LA COLLINE	+ 1	10
JONQUIERES	F. MISTRAL	+ 1	6
LE PONTET	LOUIS PERGAUD	+ 1	10
SORGUES	MOURRE DE SEVE	+ 1	7
VEDENE	LES JARDINS	+ 1	13

Modification de 3 décharges de direction :

		Rentrée 2013 Quotités	Rentrée 2014 Quotités
AVIGNON	P. DE COUBERTIN	0,50	1,00
CAVAILLON	LA COLLINE	0,25	0,50
LE PONTET	LOUIS PERGAUD	0,25	0,50

3. Écoles primaires :

		Ouvertures	Rentrée 2014 Nombre de classes
MONTEUX	M. PAGNOL	+ 1 maternelle	10 (4 mat + 6 élém)
ORANGE	LE GRES	+ 1 élémentaire	7 (2 mat + 5 élém)
UCHAUX	LA GALLE	+ 1 élémentaire	6 (2 mat + 4 élém)

Modification d'une décharge de direction :

		Rentrée 2013 Quotité	Rentrée 2014 Quotité
MONTEUX	M. PAGNOL	0,25	0,50

II. OUVERTURES CONDITIONNELLES DE CLASSES :

1. Écoles maternelles :

Ouvertures conditionnées par le local		Rentrée 2014 Nombre de classes si ouvertures
AVIGNON	GRANDS CYPRES	8 + dispositif TPS
CAVAILLON	CAMILLE CLAUDEL	8
CAVAILLON	JEAN MOULIN	7

Ouverture conditionnée par les effectifs		Rentrée 2014 Nombre de classes si ouverture	Effectif minimum requis
VEDENE	A. DAUDET	9	241

Modification d'une décharge de direction :

		Quotité actuelle	Quotité si ouverture
VEDENE	A. DAUDET	0,25	0,50

2. École élémentaire :

		Rentrée 2014 Nombre de classes si ouverture	Effectif minimum requis
AVIGNON	LES ROTONDES	9	165 (hors CLIS)

III. FERMETURES DE CLASSES :

1. Écoles maternelles :

		Fermetures	Rentrée 2014 Nombre de classes
CAMARET SUR AIGUES	LA SOULEIADO	- 1	6
JONQUIERES	F. MISTRAL	- 1	7

2. Écoles élémentaires :

		Fermetures	Rentrée 2014 Nombre de classes
BEDARRIDES	J. PREVERT	- 1	9
CHATEAUNEUF DU PAPE	A. CAMUS	- 1	5
LAURIS	LES AIRES	- 1	9
L'ISLE SUR LA SORGUE	MOURNA A	- 1	8
MALAUCENE	LA REBEYRADE	- 1	6
PERTUIS	LA BURLIERE	- 1	8
VAISON LA ROMAINE	JULES FERRY	- 1	7
VALREAS	JULES FERRY	- 1	12

Modification de 2 décharges de direction :

		Rentrée 2013 Quotités	Rentrée 2014 Quotités
BEDARRIDES	J. PREVERT	0,50	0,25
LAURIS	LES AIRES	0,50	0,25

3. Écoles primaires :

		Fermetures	Rentrée 2014 Nombre de classes
TRAVAILLAN	Primaire	- 1 élémentaire	3 (1 mat + 2 élém)
VELLERON	Primaire	- 1 élémentaire	10 (3 mat + 7 élém)

Fermeture d'une décharge de direction :

		Rentrée 2013 Quotité	Rentrée 2014 Quotité
TRAVAILLAN	Primaire	0,25	0

4. École en Regroupement Pédagogique Intercommunal :

		Fermeture	Rentrée 2014 Nombre de classe
JOUCAS	Primaire	- 1 élémentaire	1 maternelle

IV. FERMETURES CONDITIONNELLES DE CLASSES :

1. Écoles maternelles :

		Rentrée 2014 Nombre de classes si fermeture	Effectif minimum requis
APT	LA COLLINE	4	113
LAGNES	Maternelle	2	57

2. Écoles élémentaires :

		Rentrée 2014 Nombre de classes si fermeture	Effectif minimum requis
APT	H. BOSCO	11	226 (hors CLIS)
BEDOIN	Élémentaire	6	154
PERTUIS	P. AUGIER	12	281 (hors CLIS)

3. École primaire :

		Fermeture conditionnelle	Nombre de classes si fermeture
AVIGNON	LA BARTHELASSE	- 1 élémentaire	2 (1 mat + 1 élém)

V. FERMETURE D'ECOLE :

- ♦ L'école maternelle « Le Bassin » à L'Isle sur la Sorgue (3 classes) est fermée :
 - fermeture du poste de direction
 - transfert des 2 postes d'adjoints à l'école maternelle « Les Névens »
- ♦ Modification de la structure de l'école maternelle « Les Névens » à L'Isle sur la Sorgue :
 - le nombre de postes passe de 3 à 5
 - création d'un quart de décharge de direction

VI. FUSION D'ECOLE :

	Situation actuelle	Situation rentrée 2014
CHEVAL BLANC (circonscription de Cavaillon)	Maternelle Marius André - 1 poste de direction à 5 classes - 4 postes d'adjoints - 1 quart de décharge de direction Elémentaire Marius André - 1 poste de direction à 9 classes - 8 postes d'adjoints - 1 quart de décharge de direction	Primaire Marius André - 1 poste de direction à 14 classes - 5 postes d'adjoints en maternelle - 8 postes d'adjoints en élémentaire - 1 décharge de direction complète

VII. RASED :

1. Postes de maîtres E :

- Modification de rattachement dans la circonscription d'Apt :
 - fermeture à l'école primaire de St Christol
 - ouverture à l'école primaire Empereur de St Saturnin les Apt

- Neutralisation pour l'année scolaire 2014-2015 de 7 postes vacants :
 - élémentaire Persil Pouzaraque – Avignon (circo Avignon 1)
 - élémentaire Grands Cyprès B – Avignon (circo Avignon 2)
 - élémentaire Louis Pergaud – Lapalud (circo Bollène)
 - élémentaire J. Prévert - Beaumes de Venise (circo Carpentras)
 - élémentaire C. de Gaulle - Cavaillon (circo Cavaillon)
 - élémentaire P. Cézanne – Sarrians (circo L'Isle sur la Sorgue)
 - élémentaire La Deymarde – Orange (circo Orange)

2. Postes de rééducateurs G :

- CMPP d'Avignon : fermeture du poste vacant
- CMPP de Bollène : ouverture d'un poste

VIII. LANGUES VIVANTES :

1. Postes fléchés « allemand » :

- école élémentaire Les Aires - Lauris :
 - ◆ fermeture d'un poste d'adjoint sans spécialité vacant
 - ◆ ouverture d'un poste fléché « allemand »
- école élémentaire Daudet groupe A – Vedène :
 - ◆ fermeture d'un poste d'adjoint sans spécialité vacant
 - ◆ ouverture d'un poste fléché « allemand »

2. Postes fléchés « italien » :

- école élémentaire Lucie Aubrac – L'Isle sur la Sorgue :
 - ◆ fermeture d'un poste d'adjoint sans spécialité vacant
 - ◆ ouverture d'un poste fléché « italien »
- école élémentaire Le Castel – Orange :
 - ◆ ouverture d'un poste fléché « italien » sous réserve d'un poste vacant

- école élémentaire F. Mistral – Sorgues :
 - ♦ ouverture d'un poste fléché « italien » sous réserve d'un poste vacant

IX. POSTES D'ANIMATION PEDAGOGIQUE :

Ouverture définitive des postes créés à la rentrée 2013 :

- 1 poste « Sciences et ASTEP »
- 1 poste « Maîtrise de la langue et prévention de l'illettrisme »
- 1 poste « Langues Vivantes et Provençal »

X. DECHARGES PARTICULIERES ouvertes provisoirement pour l'année 2014-2015 :

- 0.25 ETP dans le cadre du Réseau Pédagogique du Haut Vaucluse
- 0.50 ETP dans le cadre du Réseau Rural d'Éducation Renforcée à l'école élémentaire de Sault + EMALA
- 0,50 ETP pour « Classe à Horaires Aménagés Musique » (CHAM) à l'école élémentaire J. Ferry à Vaison la Romaine

Avignon, le 16 mai 2014



Dominique BECK

Avignon, le 15 mai 2014

Le directeur académique
des services de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs
les chefs d'établissement du second degré

Division
De la scolarité

Objet : Procédures d'orientation : APPEL

Référence
2014

Référence : Bulletin Départemental de mai 2014

Dossier suivi par
Michèle BRAINIEZ
Téléphone
04 90 27 76 35

La présente note a pour objet de préciser l'organisation départementale des commissions d'appel.

Fax
04 90 27 76 75
Mél.

Il importe de maintenir la qualité du dialogue avec les familles afin de ne recourir à cette procédure d'appel que lorsque des circonstances particulières le justifient.

michele.brainiez
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

	6 ^{eme}	4 ^{eme}	3 ^{eme}	2 ^{nde}
Date limite de dépôt du recours en appel	vendredi 20 juin 2014	vendredi 20 juin 2014	lundi 16 juin 2014	lundi 16 juin 2014
Commissions d'appel	mardi 24 juin 2014 9h	mardi 24 juin 2014 9h	mercredi 18 juin 2014 8h30	jeudi 19 juin 2014 8h30

Accès personnes à
mobilité réduite :
26 rue Notre Dame
des 7 douleurs

Le délai réglementaire de 3 jours ouvrables est à respecter entre la réception de la notification de la décision d'orientation et la formulation du recours en appel par la famille. Au cours de l'entretien, je vous invite à faire signer à la famille concernée l'accusé de réception (annexe 1) que vous aurez complété et que vous conserverez.

Information des familles

En cas d'appel, l'information des familles est obligatoire.

Il appartient au chef d'établissement d'informer les familles (ou l'élève majeur) des modalités d'appel :

- déroulement de la procédure ;
- nom et adresse professionnelle du président de la sous-commission ;
- possibilité de demander par écrit au président de la sous-commission d'être entendu et d'adresser tout document susceptible de compléter l'information de la sous-commission.

Le chef d'établissement peut communiquer à la demande de la famille, le nom et l'adresse des représentants des associations de parents d'élèves présents à la commission.

Préparation des sous-commissions

Composition :

Des sous-commissions siègent pour chaque niveau dans une zone géographique de proximité : la liste de ces commissions (lieu, président, assesseurs, directeur de CIO), et la liste des EPLE concernés sont jointes en annexe 2.

Dès connaissance de tous les cas d'appel, au plus tard la veille de la commission à midi, le chef d'établissement d'origine envoie par **fax à la direction académique de Vaucluse, service de la scolarité : Michèle BRAINIEZ au 04 90 27 76 75 et au président de la commission**, le bordereau de recensement des cas d'appel (annexe 3).

Le président de la commission fixe les heures des convocations et communique en retour de fax à l'établissement d'origine le bordereau renseigné.

Les personnels convoqués pour siéger et qui en seraient empêchés, doivent le signaler immédiatement à la Direction académique service de la scolarité (04 90 27 76 35) afin que le remplacement soit assuré. L'absence du Conseiller d'orientation psychologue peut entraîner l'annulation de l'appel.

Rôle de chacun

Le chef d'établissement d'origine :

- prépare les convocations des professeurs principaux (annexe 4)
- faxe au CIO et à la direction académique service de la scolarité : Michèle BRAINIEZ au 04 90 27 76 79 le bordereau de recensement des cas d'appel, avec les heures de convocation ;
- fait préparer les dossiers d'appel et le bordereau des dossiers présentés en appel (annexe 5) qui seront donnés au premier professeur convoqué et qui les apportera.

Le président :

- reçoit l'arrêté de la direction académique.
- fixe les heures des convocations
- remplit les notifications aux familles en motivant les décisions
- établit le procès verbal

Le chef d'établissement support :

- facilite les travaux de la commission en préparant l'accueil (salle de réunion, d'attente, fax....)

Chaque dossier comprendra :

- le dossier d'orientation original dont le cadre "appel" sera **renseigné clairement et signé par le chef d'établissement** ;
- sept exemplaires des bulletins scolaires de l'année en cours ;
- le courrier de la famille éventuellement adressé au président de la sous-commission ;
- le cas échéant, tout document susceptible d'éclairer la commission (certificat médical...)

Déroulement de la commission d'appel

Le président rappelle aux membres leur devoir de réserve.

Le professeur de la classe et le COP présentent la situation de l'élève à l'ensemble de la commission en dehors de la présence de l'élève.

La famille est entendue à son tour par la commission, en dehors de la présence du professeur et du COP.

La délibération se fait en l'absence des parties précitées.

Le président remettra au dernier professeur principal entendu :

- l'ensemble des dossiers (dûment renseignés) des élèves de son établissement,
- la copie du bordereau récapitulatif des dossiers présentés en appel, dûment complété et signé (annexe 5).

Ce professeur principal remettra le jour même l'ensemble de ces documents au chef d'établissement d'origine.

Les notifications individuelles de décision de la commission d'appel sont envoyées aux familles le jour même par le président de la commission d'appel (annexe 6).

A l'issue de la commission d'appel, le président faxe aussitôt à la direction académique (04.90.27.76.75) le procès verbal de la commission ainsi que les bordereaux complétés et signés des dossiers présentés en appel (annexe 5).

Attention :

Au **niveau fin de 3^{ème}**, lorsque la décision d'appel entraîne une modification des vœux d'orientation et d'affectation, le chef d'établissement prendra toutes les dispositions nécessaires pour la **saisie des vœux sur AFFELNET**.

Pour le **niveau fin de 2^{nde}**, c'est la direction académique qui saisira les vœux d'affectation si nécessaire, après la commission d'appel.

Je vous remercie de veiller à la stricte application de ces procédures afin d'éviter tout vice de forme ou tout contentieux avec les familles.

Signé par : Dominique BECK

PJ : 6 annexes

**ACCUSE DE RECEPTION
DE LA NOTIFICATION
DE DECISION D'ORIENTATION**

Année scolaire 2014-2015

Document à conserver par le chef d'établissement à l'issue de l'entretien

Un double sera remis à l'élève et/ou sa famille

Je, soussigné(e) M parent de l'élève (élève) (1)

actuellement scolarisé(e) en classe de dans l'établissement suivant

certifie avoir été reçu(e) par le chef d'établissement ou par son représentant

leàh.

Je reconnais par ailleurs avoir été informé(e) de la décision motivée du chef d'établissement.

- de ne pas autoriser le passage de mon enfant (mon passage) (1) en classe de

Vous disposez à compter de la date de remise de cette lettre d'un délai de **TROIS JOURS OUVRABLES** pour faire appel de cette décision auprès du président de la sous-commission d'appel en faisant parvenir, au chef d'établissement de votre enfant, la fiche de liaison, (dossier d'orientation) ainsi que toutes les pièces que vous jugerez utile de joindre pour éclairer la commission d'appel.

Vous devrez alors être entendus par la commission d'appel. Dans ce cas, vous prendrez contact, la veille de la commission avec le chef d'établissement de votre enfant qui vous indiquera le lieu, la date et l'heure de votre passage en commission.

Le conseiller d'orientation psychologue et un professeur de la classe de votre enfant désigné par le chef d'établissement seront également présents lors de cette instance, avec voix consultative.

Je reconnais avoir été informé(e) des possibilités qui me sont offertes en matière de recours et des conditions dans lesquelles je peux l'exercer.

Fait à

Le juin 2014, à heures

Signature du parent de l'élève mineur (ou de l'élève mineur)

Nom et adresse professionnelle du président de la sous-commission

Président

Adresse

(1) cocher la case utile

Année scolaire 2014-2015

BORDEREAU DE RECENSEMENT DES CAS D'APPEL

Fax de l'établissement d'origine :

Cachet de l'établissement d'origine :

6^{ème} 4^{ème} 3^{ème} 2^{nde}

Cochez la case correspondant au niveau d'appel pour ce bordereau

Nombre d'élèves :.....

NOM de l'élève	Prénom	Classe	Heure de convocation*

* L'établissement d'origine renseigne l'entête et les trois premières colonnes (Nom, prénom, classe).

* Le président de la commission renseigne la dernière colonne (heure de convocation).

Avignon, le juin 2014

Le Directeur académique
des services de l'éducation nationale

à
Madame, Monsieur le professeur principal
S/C du chef d'établissement

Objet : Sous-commission d'appel Année scolaire 2014-2015

En votre qualité de professeur de la classe de, je vous prie de participer à la sous-commission d'appel du niveau

Le àheures

Au

Votre présence est indispensable.

Votre rôle consiste à présenter à la sous-commission les arguments du conseil de classe qui ont conduit le chef d'établissement à prendre la décision d'orientation soumise à l'appel.

Dominique BECK

PS : cette convocation sera renseignée par le chef d'établissement d'origine suivant les indications qui lui auront été fournies par le président de la sous-commission.



Avignon, le

le Directeur académique
des services de l'éducation nationale
à

Madame, Monsieur,

Nom de l'élève :	Prénom :
------------------	----------

Vous avez souhaité que la décision d'orientation proposée à votre enfant pour la rentrée scolaire 2014 soit examinée par la commission d'appel.

Celle-ci, réunie réglementairement, a pris connaissance de l'ensemble du dossier de votre enfant et a entendu des avis autorisés.

Je vous informe que la commission d'appel a décidé :

de donner une suite favorable à votre recours concernant la (ou les) voies d'orientation demandée(s), **accord pour le passage en :**

de ne pas donner une suite favorable à votre recours concernant la ou les voies d'orientation demandée(s), **refus du passage en :**

Motif du refus :

.....
.....
.....

La présente décision est définitive, au terme du décret 90-484 du 14 juin 1990.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président de la sous-commission d'appel

Voie et délai de recours

Si vous estimez que la décision prise est contestable, vous pouvez former un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nîmes, 16 avenue Feuchères CS 88010 30041 NIMES CEDEX.

Ce recours doit intervenir dans un délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision

COMMISSION D'APPEL NIVEAU 6ème : MARDI 24 JUIN 2014 9h

NIVEAU	DISTRICT	SIEGE	ETABLISSEMENT RATTACHE	PRESIDENT	ASSESEURS	DIRECTEUR DE C.I.O.
6ème	AVIGNON CAVAILLON	Collège Vallée du Calavon Hameau de Coustellet 84220 CABRIERES D'AVIGNON tél : 04 90 76 77 70 fax : 04 90 76 77 79	J. Brunet, A. Mathieu, F. Mistral, G. Philipe, J. Roumanille, J. Vernet, J. Viala, A. Tavan, J Verne, D. Diderot, Voltaire, Lou Vignarès, C de Gaulle, Le Calavon, Le Luberon, P. Gauthier, C. Hugues, R. Parks, J. Bouin, M. Mauron, M. Pagnol, A. Camus, Pays des Sorgues, Anne Frank, J Garcin	Catherine JULLIAN CLG François RASPAIL CARPENTRAS Tél. : 04 90 63 04 41 Fax : 04 90 67 28 70	Jean-Philippe GUY CLG Alphonse DAUDET CARPENTRAS - Louisa TIMHADJELT-GRENET Clg P Eluard BOLLENE	Michel CONIL C.I.O. CARPENTRAS
6ème	CARPENTRAS ORANGE	Collège JH Fabre 387 avenue du Mt Ventoux 84208 CARPENTRAS tél : 04 90 63 05 83 fax : 04 90 60 56 90	A. Daudet, JH. Fabre, F. Raspail, A. Silve, C. Doche, J. D'arbaud, A. Malraux, Sault, Arausio, J. Giono, B. Hendricks, H. Boudon, P. Eluard, Vallis Aeria, A. de St Exupéry, V. Schoelcher	Pierre SCHREYECK CLG C Hugues Tél : 04 90 06 61 00 Fax : 04 90 06 61 09	Mathieu MORETTI CLG J Bouin L'ISLE SUR LA SORGUE - Catherine MARRET CLG Lou Vignarès VEDENE	Denis DAL BO C.I.O. CAVAILLON

COMMISSION D'APPEL NIVEAU 4ème : mardi 24 juin 2014 9h

NIVEAU	DISTRICT	SIEGE	ETABLISSEMENT RATTACHE	PRESIDENT	ASSESEURS	DIRECTEURS DE C.I.O.
4ème	AVIGNON CAVAILLON	Collège Gérard PHILIPPE 75, rue P. Picasso AVIGNON Tél. : 04 90 81 00 65 Fax : 04 90 89 13 91	J. Brunet, A. Mathieu, F. Mistral, G. Philipe, J. Roumanille, J. Vernet, J. Viala, A. Tavan, J Verne, D. Diderot, Voltaire, Lou Vignarès, C de Gaulle, Le Calavon, Le Luberon, P. Gauthier, C. Hugues, R. Parks, J. Garcin, M. Mauron, M. Pagnol, A. Camus, Pays des Sorgues, A. Frank, J Bouin	Hubert BAUDOIN CLG V Aeria VALREAS Tél. : 04 90 35 54 00 Fax : 04 90 35 04 08	Jean-Paul BERNARD Collège Paul ELUARD BOLLENE Françoise GAL CLG V SCHOELCHER Ste CECILE LES VIGNES	Marie TRONCHET C.I.O. ORANGE
4ème	CARPENTRAS ORANGE	Collège Jean GIONO Av. Carles Dardun ORANGE Tél. : 04 90 51 28 00 Fax : 04 90 51 28 20	A. Daudet, JH. Fabre, F. Raspail, A. Silve, C. Doche, J. D'arbaud, A. Malraux, Sault, Arausio, J. Giono, B. Hendricks, H. Boudon, P. Eluard, Vallis Aeria, A. de St Exupéry, V. Schoelche	Florent BRIARD Clg A Mathieu AVIGNON Tél : 04 90 87 42 16 Fax : 04 90 88 41 13	Pierre FRANCOIX DI MIRET CLG M Mauron PERTUIS Sandrine ALONSO CLG du Pays des Sorgues LE THOR	Christine PETIN C.I.O. AVIGNON

COMMISSION D'APPEL NIVEAU 3^{ème} : mercredi 18 juin 2014 8h30

NIVEAU	DISTRICT	SIEGE	ETABLISSEMENT RATTACHE	PRESIDENT	ASSESEURS	DIRECTEUR DE C.I.O.
3 ^{ème}	AVIGNON	Collège Jules VERNE Domaine de Fargues BP 197 LE PONTET Tél. : 04 90 31 50 00 Fax : 04 90 31 49 97	A. Mathieu F. Mistral, G. Philip J. Vernet, A. Frank, LP R. Schuman ,J. Brunet, A. Tavan, Voltaire	Brigitte DURRIEU Collège C Doche PERNES LES FONTAINES Tél. : 04 90 66 59 46 Fax : 04 90 66 41 83	Jean-Paul BOTTERO Clg Vallée du Calavon CABRIERES François VINATIER Clg J d'Arbaud VAISON LA ROMAINE	Denis DAL BO C.I.O. CAVAILLON
3 ^{ème}	AVIGNON CAVAILLON	Collège Jean BRUNET 51 Ch de Malpeigné B.P. 787 AVIGNON Tél. : 04 90 82 04 80 Fax : 04 90 82 99 55	LP Sorgues . Roumanille P. Gauthier, D. Diderot, J Viala, M. Casares, SEP A. Benoit, Clg Viala, J. Verne, Lou Vignarès, LP Domaine d'Eguilles J Bouin	Chantal GAWRONSKI Collège Arausio ORANGE Tél : 04 90 34 52 52 Fax : 04 90 51 06 25	Catherine GUILLERM Clg A Silve MONTEUX Jean-Jacques FORET CLG H Boudon BOLLENE	Michel CONIL C.I.O. CARPENTRAS
3 ^{ème}	CAVAILLON	Collège Rosa PARKS 340 Av F. Mitterrand CAVAILLON Tél. : 04 32 50 00 10 Fax : 04 90 71 87 66	R. Parks C. De Gaulle, Le Calavon, C. Hugues Le Luberon, J. Garcin, M.Mauron, M. Pagnol, A. Camus, Pays des Sorgues, SEP Apt, SEP Val de Durance,	Jacques AGUILERA Collège A Malraux MAZAN Tél : 04 90 69 46 20 Fax : 04 90 69 46 21	Odile HUET CLG H Boudon BOLLENE Kaci DIHA Clg J. Roumanille AVIGNON	Marie TRONCHET C.I.O. ORANGE
3 ^{ème}	CARPENTRAS	Collège Alphonse DAUDET Rue J. Monnet BP 31 CARPENTRAS Tél. : 04 90 60 49 00 Fax : 04 90 63 23 95	A. Daudet, JH. Fabre, F. Raspail, A. Silve, C. Doche, J. D'arbaud, A. Malraux, Clg Sault, SEP JH Fabre, LP V Hugo	Christian GUILLAUME Collège G Philippe AVIGNON Tél. : 04 90 81 00 65 Fax : 04 90 89 13 91	Nadine HOURDEQUIN Clg F Raspail CARPENTRAS Christophe FALZEI Lycée A Benoît L'ISLE SUR LA SORGUE	Sophie MAQUIN C.I.O. AVIGNON
3 ^{ème}	ORANGE	Collège ST EXUPERY 16 chemin de la Roquette BEDARRIDES Tél. : 04 90 33 09 71 Fax : 04 90 33 11 62	Arausio, J. Giono B. Hendricks, H. Boudon, P. Eluard, Vallis Aeria, A. de St Exupéry, V. Schoelcher, LP A. Briand, LP.Argensol, LP.Revoul	Marie-Christine CARDELLI CLG Lou Vignarès VEDENE Tél. : 04 90 32 39 58 Fax : 04 90 23 39 90	Christine CAVALLI lycée R. Char AVIGNON Sylvie MORDANT CLG Anselme Mathieu AVIGNON	Christine PETIN C.I.O. AVIGNON

COMMISSION D'APPEL NIVEAU SECONDE : jeudi 19 juin 2014 à 8h30

NIVEAU	DISTRICT	SIEGE	ETABLISSEMENT RATTACHE	PRESIDENT	ASSESEURS	DIRECTEUR DE C.I.O.
2nde	AVIGNON 1	<p>Lycée René CHAR 2, rue A. Renoir AVIGNON Tél. : 04 90 88 04 04 Fax : 04 90 89 99 93</p>	<p>R. Char Th. Aubanel A. Benoît</p>	<p>Brigitte GAY Lycée L. Aubrac BOLLENE Tel. : 04 32 80 31 90 Fax : 04 32 80 32 00</p>	<p>Frédéric DUMONT Lycée V Hugo CARPENTRAS Philippe KELLER Lycée Viticole ORANGE</p>	<p>Michel CONIL C.I.O. CARPENTRAS</p>
2nde	AVIGNON 2	<p>Lycée Philippe de GIRARD 138, rte de Tarascon AVIGNON Tél. : 04 13 95 10 00 Fax : 04 90 88 72 46</p>	<p>F. Mistral Ph. De Girard F. Pétrarque L. Giraud</p>	<p>Jean-Pierre COHEN COUDAR Cité scolaire Charles de Gaulle APT Tel. : 04 90 74 11 19 Fax : 04 90 74 05 64</p>	<p>Frédéric AUBERT Lycée I. DAUPHIN CAVAILLON Alain CAPION Lycée Val de Durance PERTUIS</p>	<p>Marie TRONCHET C.I.O. ORANGE</p>
2nde	CARPENTRAS	<p>Lycée V Hugo 139 avenue V Hugo 84208 CARPENTRAS Cedex Tél : 04 90 63 12 32 Fax : 04 90 63 98 91</p>	<p>V. Hugo J.H. Fabre De L' Arc L. Aubrac Vaison la Rom</p>	<p>Christophe MICHEL Lycée I Dauphin CAVAILLON Tél : 04 90 71 09 81 Fax : 04 90 78 14 42</p>	<p>Marion GONTARD Lycée T Aubanel AVIGNON Mireille AUGUSTYNOWICZ Lycée A Benoît L'ISLE SUR LA SORGUE</p>	<p>Denis DAL BO C.I.O. CAVAILLON</p>

<p>2nde</p>	<p>CAVAILLON</p> <p>Commission 1</p>	<p>Lycée Ismaël DAUPHIN Rue Pierre Fabre CAVAILLON Tél. : 04 90 71 09 81 Fax : 04 90 78 14 42</p>	<p>I. Dauphin Val-de-Durance APT</p>	<p>Sandy-David NOISETTE Lycée JH Fabre CARPENTRAS Tél : 04 90 63 05 83 Fax : 04 90 60 56 90</p>	<p>Sylvie KREMER Lycée T Aubanel AVIGNON</p> <p>Marc JAILIN Lycée F Mistral AVIGNON</p>	<p>Christine PETIN</p> <p>C.I.O. AVIGNON</p>
<p>2nd</p>	<p>CAVAILLON</p> <p>Commission 2</p>	<p>Lycée Ismaël DAUPHIN Rue Pierre Fabre CAVAILLON Tél. : 04 90 71 09 81 Fax : 04 90 78 14 42</p>	<p>I. Dauphin Val-de-Durance APT</p>	<p>Claude PERNET Lycée de l'Arc ORANGE Tél : 04 90 11 83 00 Fax : 04 90 11 83 19</p>	<p>Martine AUBERT Lycée R Char AVIGNON</p> <p>Bernard SEON Lycée Ph de Girard AVIGNON</p>	<p>Melanie LECHENE</p> <p>C.I.O. AVIGNON</p>